

4, **Comité International Olympique** Session de la Commission Exécutive, Vittel, 23-25 Juillet 1929.

La Commission Exécutive du Comité International Olympique s'est réunie à Vittel, les 23, 24 et 25 juillet.

Etaient présents: MM. le Comte de Baillet-Latour, Président; le Baron Godefroy de Blonay, Vice-Président; le Marquis de Polignac; le Général R. J. Kentish, le Général Ch. H. Sherrill; S. E. le Dr. Lewald.

Mr. J. S. Edström était excusé.

Le Président a fait part de la mort de M. Maurice Pescatore, délégué du C. I. O. au Luxembourg et de la démission de Lord Cadogan, délégué en Grande-Bretagne. Un télégramme de condoléance a été adressé à Madame Pescatore. Un vote par écrit pour l'élection des nouveaux candidats sera demandé aux membres du C. I. O. en même temps que la ratification définitive des modifications à apporter aux articles 8, 12, 13, 16, 17 et 26 des Règles Générales, discutées par le C. I. O. pendant la Session de Lausanne.

La Commission s'est occupée ensuite de la préparation du Congrès Olympique de Berlin qui se tiendra dans le Herrenhaus du 25 au 30 mai 1930. Trois commissions sont dès à présent prévues: Commission d'Amateurisme, Commission chargée de l'étude des mesures à prendre pour la réduction du Programme des Jeux, Commission des Terrains de Jeux Publics.

La Presse sera admise aux séances plénières.

La Commission Exécutive se réunira le vendredi 23 mai à 9.30 heures; le Comité International Olympique le vendredi 23 à 3 heures, le samedi 24 à 9.30 et à 3 heures.

Conformément au désir exprimé à Lausanne par le C. I. O. la Commission Exécutive a procédé:

1° à l'étude d'un programme définitif des Jeux et examiné les demandes d'admission de nouveau Sports. Un rapport sera présenté à la Session du C. I. O. qui précédera le Congrès et connaissance sera donnée au Congrès du Programme définitif, celui-ci ayant fait l'objet d'une décision préalable du C. I. O.

2° à l'étude des Cinq points proposés par Mr. Edström, au sujet desquels le Président inscrira, en son nom personnel, à l'ordre du jour du Congrès, les quatre propositions et les deux vœux suivants:

IV. Participation des Femmes. (Règles Générales).

Les Femmes ne sont admises dans les Jeux Olympiques que dans les épreuves de gymnastique, de natation, de lawn-tennis et de patinage.

Epoque et Durée des Jeux (Protocole)

La durée des jeux ne doit pas excéder deux semaines dont trois dimanches.

IX Engagements (Règles Générales)

«Si dans un pays il n'existe pas de Comité Olympique National, ce pays devra en former un avant d'être admis à prendre part à des Jeux Olympiques».

«Les noms des concurrents devront parvenir au Comité Organisateur au moins quinze jours avant la date de la première épreuve de chaque sport sans que des modifications puissent encore être apportées».

«Le Comité Organisateur devra être en possession des engagements et des noms des concurrents, au plus tard à minuit, le jour de la clôture des délais fixés par le présent article».

X. Nombre d'Engagements.

«Pour les épreuves individuelles, trois concurrents par nation (sans remplaçants).»

«Pour les Sports qui pratiquent les épreuves individuelles et les épreuves par équipes, est seule admise une des deux épreuves au choix de la Fédération Internationale».

Vœux proposés au Congrès.

1) «Le Congrès réitère le vœu formulé déjà au Congrès Olympique de Prague, priant les Fédérations Internationales de faire des Jeux Olympiques leurs championnats du monde et tout au moins de n'avoir pas de championnats du monde l'année des Jeux olympiques.»

2) «Chaque Fédération Internationale continuera à décider pour chaque sport des épreuves qui seront disputées après accord avec la Commission Exécutive du C. I. O.; mais le Congrès exprime le vœu que le nombre des épreuves dans chaque sport soit réduit au minimum afin de permettre, conformément à l'idée olympique, d'ouvrir les Jeux à tous les sports inscrits au Programme, en vertu de leur valeur éducative.»

Ces Propositions et ces Vœux seront préalablement discutés par le C. I. O. à la réunion de Berlin, chaque membre restant libre de son vote au Congrès.

La Commission a examiné enfin les diverses solutions de la question de l'Amateurisme qui paraissent devoir être éventuellement proposées au Congrès et fixé pour chacune d'elles la ligne de conduite qu'elle recommandera au C. I. O. Elle juge préférable qu'aucune proposition à ce sujet n'émane du C. I. O.

La Commission, après avoir étudié la possibilité de la création d'un Conseil technique, a pris connaissance des progrès réalisés depuis le mois d'avril par les Comités Organisateurs des Jeux de la Xe Olympiade (Los Angeles 1932) et des IIIèmes Jeux Olympiques d'Hiver (Lake Placid, 1932). Le Président a fait un rapport sur les négociations en cours au sujet des réductions à obtenir des compagnies de navigation.

Le Général Ch. H. Sherrill a été désigné comme Président de la Commission des Concours d'Art de la Xe Olympiade.

Le Président a été prié de se charger lui-même de la correspondance avec le Bureau International de Pédagogie Sportive.

La Commission a reçu Mr. Bolanachi, et lui a exprimé tous ses regrets de ce que le Comité Olympique Egyptien n'ait pas partagé sa manière de voir et maintenu envers et contre tout les Jeux d'Alexandrie.

Après avoir examiné la situation financière et décidé des mesures à prendre pour faire rentrer les cotisations, la Commission Exécutive s'est ajournée au mois de mars. La prochaine réunion se tiendra à Berlin.